

# Les négociations commerciales multilatérales : le cas des services

11	
SOMMAIRE	
Page	
AVIS adopté par le Conseil économique et social en vertu de sa séance du 28 novembre 1991	
SYNTHÈSE	
I - LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA NEGOCIATION MULTILATÉRALE	
A - LA DÉFINITION DES CHAMPS DE RECHERCHE UNE	
1. Les principes de la libéralisation des services	
2. Les points de vue divergents des pays développés et des pays en développement	
B - LA DÉFINITION DES CHAMPS DE RECHERCHE DES	
1. Les principes de la libéralisation des services	
2. Les points de vue divergents des pays développés et des pays en développement	
3. Les principes de la libéralisation des services	
4. Les principes de la libéralisation des services	
5. Les principes de la libéralisation des services	
II - LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA NEGOCIATION MULTILATÉRALE	
A - LA DÉFINITION DES CHAMPS DE RECHERCHE	
1. Les principes de la libéralisation des services	
2. Les principes de la libéralisation des services	
3. Les principes de la libéralisation des services	
4. Les principes de la libéralisation des services	
5. Les principes de la libéralisation des services	
B - LA DÉFINITION DES CHAMPS DE RECHERCHE	
1. Les principes de la libéralisation des services	
2. Les principes de la libéralisation des services	
3. Les principes de la libéralisation des services	
4. Les principes de la libéralisation des services	
5. Les principes de la libéralisation des services	
C - LA DÉFINITION DES CHAMPS DE RECHERCHE	
1. Les principes de la libéralisation des services	
2. Les principes de la libéralisation des services	
3. Les principes de la libéralisation des services	
4. Les principes de la libéralisation des services	
5. Les principes de la libéralisation des services	

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Avis

Traité par : Section des Activités productives, de la recherche et de la technologie

Adopté le : 28/11/2001

Mandature : 1999-2004

Rapporteur :



François AILLERET  
Ancienne personnalité associée

### PRÉSENTATION

Les services, dans toutes leurs variétés, constituent l'une des composantes principales de l'activité économique mondiale. L'accord général sur le commerce des services (AGCS) organise ces échanges au niveau international dans le cadre de l'OMC. La France dispose d'atouts indéniables dans nombre de secteurs. Ainsi, le Conseil économique et social considère qu'elle doit aborder la suite des négociations, initiées à Doha, dans un esprit offensif.

Descripteur Eurovoc :

Organisation mondiale du commerce, service, France